



Les Incoterms 2020 : Un centre de coûts... ou un levier d'optimisation ?

Et si la mauvaise maîtrise des règles du commerce international vous coûtait une fortune ? Les Incoterms 2020 ne devraient jamais être subis comme une simple "taxe sur le business". Pourtant, les erreurs d'interprétation cachent souvent des pièges financiers majeurs... qui peuvent parfaitement être évités.

Posez-vous les bonnes questions :

- Maîtrisez-vous les nuances géographiques ? Connaissez-vous la différence exacte d'impact entre un CFR Vera Cruz et un CIP Mexico City ?
- Faites-vous de fausses équivalences ? FOB ou FCA Zeebrugge, est-ce vraiment la même chose en pratique ?
- Gérez-vous correctement vos contrats de transport ? Vous vendez en CFR, mais réservez un navire sous Full Liner Terms alors qu'il devrait être Free Out ? Et qu'en est-il du rôle exact du DPU ?
- Prenez-vous des risques juridiques invisibles ? Vous chargez le camion alors que vous avez vendu en EXW ? Quid des formalités douanières ? Ne serait-il pas (bien) plus sûr d'utiliser le FCA ?
- Subissez-vous des coûts cachés ? Saviez-vous que les frais de légalisation peuvent grimper jusqu'à 1 000 € par envoi s'ils sont mal négociés ?
- Idées reçues : Les règles EXW et DDP ont-elles vraiment disparu ?

Arrêtez de payer pour les autres !

Le constat est sans appel : Notre expérience montre que de trop nombreuses entreprises règlent des frais supplémentaires à leur insu, simplement par manque de clarté contractuelle.

Pour inverser la tendance, la communication entre fournisseur et client doit être irréprochable. Et cela commence dès l'offre commerciale : vos équipes de vente doivent impérativement mesurer l'impact financier et juridique de chaque Incoterm choisi.

L'objectif : 1 jour pour tout sécuriser

En seulement une journée, vous décoderez l'intégralité des Incoterms 2020. Vous obtiendrez des réponses concrètes à toutes vos questions opérationnelles et repartirez avec un diagnostic clair : votre entreprise est-elle bien protégée ?



Notre consultant-formateur est spécialisé dans les Incoterms 2020. Il a plus de 20 ans d'expérience dans cette matière et il est membre de la Commission Incoterms 2020 auprès de l'ICC. Vous ne pouvez pas vous imaginer un meilleur expert du terrain!

La préférence (priorité) est donnée à vos propres dossiers !

Vous pouvez donc par avance nous faire parvenir les dossiers qui ont entraîné des coûts non-budgétés, créé le mécontentement de vos clients et souvent des discussions internes sans fin.

- Bref historique des Incoterms
- La mise à jour importante des règles Incoterms 2010
- Nouveautés depuis 2011 ?
- La structure et la répartition des règles Incoterms
- Quelques sujets annexes relatifs aux règles Incoterms : l'emballage, le contrat de transport, l'inspection des marchandises, la procédure douanière
- Les Incoterms – l'interaction entre le marketing, le département budget et finance, l'expédition
- Les conditions de paiement : le prépaiement, le crédit documentaire, l'acceptation, l'accréditif, etc.
- L'outil pratique : quel est l'incoterm le plus adapté ?
- Quelques considérations
- Des exercices concernant le choix d'une règle Incoterms
- Des exercices se portant sur la répartition des frais par règle Incoterms
- Des exercices ayant comme sujet la « répartition des tâches »



Groupe cible	- les responsables en transport et logistique ; - les responsables d'import – export ; - les collaborateurs administratifs en transport et les logisticiens ; - les collaborateurs opérationnels en expédition ; - les collaborateurs responsables du Customer Service ; - les entreprises du secteur industriel ; - les prestataires de services logistiques ; - les expéditeurs.
L'approche	Les longues années d'expérience sur le terrain de notre intervenant vous garantissent une approche pragmatique et bon nombre de conseils à mettre en pratique sur le champ.
Durée	Une journée de 9h00 à 16h30
Date et lieu	Nivelles, Cap Innove – rue de l'Industrie 20 à 1400 Nivelles Le mardi 29 septembre 2026
Participation	Membres Co-Valent* , Alimento, Cobot, MTech+, Woodwize : 478 € / participant Non-membres : 559 € / participant CO-VALENT* * Gratuit pour les membres de l'industrie chimique Entreprises Co-Valent, merci de vous inscrire via le lien suivant : www.co-valent.be Déjeuner sandwichs inclus Prix hors 21% de TVA